

Le projet « **soutenir la création / reprise d'activités et la transmission d'entreprises** » concerne l'accompagnement généraliste des créateurs et des repreneurs d'une activité artisanale par **la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente**.

Le projet se déroulera comme suit :

- Accueillir les porteurs de projet en physique et téléphonique par le service économique.
- Organiser des réunions d'information collective à la création d'entreprise sur l'ensemble du territoire de Charente à destination des porteurs de projet.
- Intégrer le porteur de projet dans d'un parcours d'accompagnement à la création/reprise en lui proposant un accompagnement thématique individualisé (ex : numérique, commercial...).
- Suivre les jeunes créateurs/repreneurs d'une activité artisanale pendant leurs 3 premières années de création.
- Promouvoir l'entrepreneuriat du public féminin.
- Accompagner les entreprises artisanales dans leur démarche de transmission de leur activité.

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds Social Européen (FSE)



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*